

1. Le paysage mondial des flux migratoires

Les Nations unies évaluent le nombre des migrants dans le monde à environ 200 millions soit 3,3 % de la population du globe. Ils étaient 100 millions en 1980, soit un doublement en vingt-cinq ans. Leur nombre devrait à nouveau doubler dans les vingt-cinq prochaines années pour atteindre 400 millions en 2030. Dans les décennies à venir, tout laisse à penser que la pression migratoire Sud-Nord risque de s'intensifier dans des proportions considérables. Comme le souligne le rapport de l'Assemblée générale de l'ONU sur les migrations internationales et le développement de mai 2006 : « Aujourd'hui la mondialisation, avec le progrès des communications et des transports, accroît dans des proportions considérables le nombre de personnes qui ont le désir et la possibilité de partir s'installer ailleurs. »

■ Un panorama des migrations

Les principales régions d'accueil des migrants, en termes de populations résidentes sont l'Amérique du Nord, avec 40 millions de migrants, dont 34,5 aux États-Unis et 5,5 au Canada ; l'Europe occidentale avec 31,5 millions de migrants ; l'Asie avec 49 millions ; l'Afrique, 16 millions ; l'Océanie, 4 millions.

L'Europe occidentale est l'une des premières destinations des migrations internationales avec 2,8 millions d'étrangers qui s'y installent chaque année, devant l'Amérique du Nord : 1,2 million¹. Ainsi, alors que l'Amérique du Nord précède l'Europe en termes de stocks de populations d'origine étrangère, les flux vers l'Europe ont dépassé, dans le courant des années 1990, les mouvements migratoires vers les États-Unis. Un effet de rattrapage entre les deux grands pôles d'accueil des migrations semble ainsi en train de se produire.

Les flux migratoires planétaires, dans leur ensemble, se caractérisent par la proximité. Les statistiques des migrations mondiales montrent qu'à près de 80 %, les mouvements de populations ont un caractère intra régional. Les déplacements se produisent, pour l'essentiel, à l'intérieur d'une même région du monde, d'un même continent, d'une ère géographique vaste mais circonscrite (Europe occidentale/bassin méditerranéen, ensemble États-Unis/Mexique, sous continent indien, Afrique subsaharienne).

L'autre trait dominant des phénomènes migratoires est leur continuité dans le temps.

Les migrants se rendent presque toujours dans les pays et les régions où ils seront accueillis par une diaspora, où ils trouveront des proches pour les héberger, leur procurer une activité professionnelle, des ressources, une identité administrative. Ils se dirigent en outre vers les pays dont ils connaissent la langue, partagent certains éléments de la culture. C'est ainsi que de décennie en décennie, les principales branches de la grande migration planétaire se perpétuent. Depuis quarante ans, les Algériens viennent prioritairement — à 90 % en France — les Indiens en Grande-Bretagne, les Turcs en Allemagne, les Mexicains aux États-Unis. Quelques nationalités font toutefois exception : les Marocains se répartissent dans plusieurs pays européens (Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, France). L'émigration Chinoise, de même, est tous azimuts, avec cependant quelques destinations privilégiées, dont le Canada et la France. Les crises politiques et les guerres, en précipitant des populations dans l'exil, peuvent cependant modifier à la marge les traditions migratoires. Ainsi, à l'issue des guerres de l'ex-Yougoslavie, l'Allemagne est devenue une terre d'accueil privilégiée pour plusieurs centaines de milliers de Bosniaques.

Un autre principe fondamental des flux migratoires se vérifie constamment : les peuples n'ont pas tous la même propension à émigrer. Les traditions, la culture d'émigration, expliquent sans doute autant, voire davantage, les mouvements de populations que les facteurs matériels, en particulier économiques. Ainsi les populations maliennes ont une forte propension à choisir l'exil, en particulier dans les pays voisins — la Côte d'Ivoire — tandis que les Béninois ou les Burkinais, quasiment aussi pauvres, ne partent que de manière marginale. Les peuples marocains ou philippins ont une très forte propension à émigrer : 20 à 30 % des jeunes de moins de 30 ans décident de partir. En revanche, les Thaïlandais, les Mauritanais, les Libyens, par exemple, émigrent également, mais dans des proportions bien inférieures.

Les phénomènes migratoires dans le monde se répartissent, schématiquement, en quelques routes dominantes. Seize sont identifiées ci-dessous, dans un souci de simplification². Les chiffres utilisés sont des ordres de grandeur, fondés sur les estimations de l'ONU, de l'OCDE et de l'IOM, organisation non gouvernementale d'influence américaine (International organization for migrations). Le migrant y est défini comme « toute personne vivant en dehors de son pays natal ». Ces données sont vraisemblablement sous évaluées, non exhaustives, ne prenant pas en compte certains mouvements d'immigration de proximité, souvent très volatiles et difficiles à identifier.

- *Populations originaires du Mexique-Caraïbes et d'Amérique du Sud, installées en Amérique du Nord*: 30 millions de migrants, dont 20 millions de Mexicains et 10 millions de Cubains, Haïtiens, Jamaïcains, autres Amérique latine, presque uniquement aux États-Unis.
- *Asie orientale/Amérique du Nord*: 7 millions de migrants, dont 1,5 million de Philippins, 1,2 million d'Indiens, 1,1 million de Chinois aux États-Unis, 1 million de Chinois et 400 000 Indiens au Canada.
- *Europe occidentale/Amérique du Nord*: 3 à 4 millions dont 1 million d'Allemands aux États-Unis, 600 000 Britanniques au Canada.
- *Bassin Méditerranéen (Turquie, Maghreb)/Europe occidentale*: 10 millions de migrants, dont 4 millions de Turcs (2,6 millions en Allemagne), 2,5 millions de Maghrébins, dont 0,8 million d'Algériens (en France), 1,4 million de Marocains (en France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique).
- *Afrique subsaharienne/Europe occidentale*: 2 à 3 millions de migrants, essentiellement en France et en Grande-Bretagne.
- *Europe orientale et Balkans/Europe occidentale*: 3 millions, en provenance de Russie, d'Ukraine, de Bosnie, d'Albanie, essentiellement en Allemagne et à un degré moindre, en Italie.
- *États d'ex-URSS vers la Russie*: 13 millions de migrants en provenance d'Ukraine, de Géorgie, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Moldavie, etc.
- *Asie orientale/Europe occidentale*: 4 à 5 millions, dont 1,5 million d'Indiens, Pakistanais, Sri-Lankais, Afghans au Royaume-Uni, 500 000 Chinois et Vietnamiens en France.
- *Asie orientale/Moyen-Orient*: 10 millions de migrants des Philippines, du Bangladesh, d'Indonésie, dans les pays arabes producteurs de pétrole.

- *Amérique latine/Europe occidentale* : 2 millions essentiellement en Espagne, provenant d'Uruguay de Colombie et d'Argentine depuis la crise économique de 2000.
- *Asie orientale/Australie* : 2 millions (Vietnam, Philippines, Chine).
- *Internes à l'Asie orientale* : 30 à 40 millions, dont 2 millions au Japon (Corée, Chine, Philippines), 8 millions en Inde (Bangladesh, Sri Lanka, Birmanie).
- *Internes au Moyen-Orient* : 4 à 5 millions de personnes ayant fuit l'Afghanistan et l'Irak en guerre pour chercher refuge dans les pays environnants.
- *Internes à l'Europe occidentale* : 12 millions, intra-Union européenne.
- *Internes à l'Amérique latine* : 12 millions, notamment en provenance du Brésil vers les pays voisins, dont le Pérou.
- *Internes à l'Afrique* : 16 millions, dont un quart vers l'Afrique du Sud, et les autres très dispersés (deux millions de Maliens dans les pays voisins, en particulier en Côte d'Ivoire).

■ Les trois natures de l'émigration

Il n'y a pas une seule émigration, mais plusieurs types d'émigration, dont les motivations sont sensiblement différentes. Les phénomènes d'émigration relèvent, là encore très schématiquement, de trois types de causes : l'exode lié au développement économique, la fuite due à l'insécurité ou à la misère, et la mondialisation du marché des compétences et des talents.

1. L'émigration de développement

Dans la majorité des cas, l'émigration est de nature économique. Elle concerne des pays émergents, en pleine phase de développement. Les plus forts courants migratoires émanent des pays en voie d'industrialisation : la Chine, le Mexique, l'Inde, l'Algérie la Turquie ou le Maroc. Tout laisse à penser que le décollage industriel d'un État est une étape favorable aux mouvements d'émigration, par son effet déstabilisateur sur l'équilibre des sociétés — exode rural, chômage frictionnel — qui incite certains à partir chercher ailleurs un enrichissement, que d'autres espèrent obtenir sur place, par leur insertion dans la nouvelle économie industrielle.

La déchirure du tissu social traditionnel, liée à l'industrialisation et à l'exode rural, conjuguée à l'appel du bien être, conduit à un fort désir d'expatriation. L'émigration n'est donc pas forcément, à ce stade, un fruit de la misère et du désœuvrement. Elle est au contraire le résultat du décollage économique et de son caractère déstabilisant pour les sociétés. L'industrialisation des pays émergents a un effet profondément perturbant pour les populations notamment en raison de la réforme agraire qui arrache les individus, les familles, à leurs origines rurales. Ces mouvements massifs de larges segments de la société se traduisent par un exode des campagnes vers les pôles urbains. Une partie des masses ainsi déracinées s'oriente, non vers les grandes cités du pays d'origine, mais sur le chemin de l'expatriation, comme si l'émigration détournait vers l'étranger une partie des flux de populations arrachées à la terre par le décollage industriel.

Le départ vers l'Occident ne reflète pas, dès lors, les situations de misère matérielle les plus sombres. « Dans les régions extrêmement pauvres, il arrive que l'émigration soit rare parce que les habitants ne possèdent ni les ressources financières nécessaires pour le voyage, ni les ressources culturelles qui leur permettraient de savoir qu'il existe des possibilités ailleurs, ni les ressources sociales, c'est-à-dire, le réseau d'entraide indispensable³. »

L'essentiel des flux migratoires provient plutôt de la classe moyenne des pays en développement, hommes et femmes, de la tranche d'âge de quinze à trente ans. Ils résultent le plus souvent, non pas d'une menace vitale, liée à la misère ou à la réalité de persécutions, mais de la quête d'un avenir meilleur pour des populations déracinées par les transformations économiques dans leur pays d'origine en particulier l'industrialisation, l'exode rural, l'urbanisation : « Le départ à l'étranger est à mettre en rapport avec un vide dans lequel les individus se sentent plongés par les transformations de leur univers quotidien liées au développement. L'émigration devient pour tous un autre moyen d'espérer... Elle constitue une sorte d'horizon⁴. On peut dès lors parler de « migrations de développement ».

Il est vraisemblable que 60 % environ des phénomènes migratoires sont de cette nature, donc la majorité des mouvements de populations. C'est la partie immergée de l'iceberg des migrations, celle qui prédomine de manière écrasante, mais dont il est peu question, car elle fait partie du contexte général, quotidien, de la mondialisation.

Le flux d'émigration ne finit par se tarir qu'une fois le rattrapage économique accompli, ou en voie de se réaliser, comme le montre l'exemple de la migration portugaise en Europe.

2. L'émigration de fuite

Beaucoup plus commentées, médiatisées, les « migrations de fuite » sont d'une autre nature.

Elles correspondent à des situations où le migrant part sous la contrainte d'une menace pour sa sécurité, la misère, la famine qui résultent de l'instabilité politique. « L'insécurité politique, militaire, sanitaire et alimentaire est la source essentielle des flux migratoires, dans un contexte où sévissent les guerres civiles, les massacres massifs ou le pillage des ressources, comme en République démocratique du Congo, les régimes politiques corrompus et les pratiques répressives » écrit Christine Follana dans *L'Afrique des idées reçues*⁵, ouvrage publié en 2006. Après le conflit des Balkans, qui a plongé l'Europe, tout au long des années 1990, dans l'horreur de la guerre ethnique, le continent africain est en grande partie dévasté par une prolifération des haines tribales. Le nombre de tués dans des conflits régionaux s'élève à plus de 100 000 personnes chaque année, dont 60 % en Afrique subsaharienne⁶.

Ce ne sont plus les nations structurées qui s'affrontent pour un gain territorial, ni des idéologies pour la victoire d'un système politique et social, mais des milices fanatisées sous l'emprise de l'intolérance et de la haine. Les guerres ethniques ont la plupart du temps un « caractère civil », opposant entre elles les factions d'une même nationalité, ce qui les rend encore plus périlleuses pour les populations en l'absence de champs de bataille frontaliers. Elles se répandent sur les décombres des nationalismes et des idéologies, encouragées par l'affaiblissement ou le démantèlement des États. Expression de la haine, de l'instinct de destruction et d'extermination, la guerre ethnique se caractérise ainsi par les persécutions dirigées contre les populations, incitant les individus et les familles à fuir massivement les zones d'instabilité.

La misère économique est une autre cause de l'immigration de fuite. Elle touche 500 millions de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour, des populations victimes de taux de chômage de 80 % chez les moins de trente ans, des taux de scolarisation inférieurs à 50 %, la quasi-impossibilité d'être soigné ou de se loger. La pauvreté est souvent liée, surtout en Afrique, à des situations de conflits militaires ou d'instabilité

politique. « L'Afrique est quant à elle frappée par tous les fléaux, misère, famine ou malnutrition. Elle est de loin le continent le plus touché par le SIDA et faute de moyens la majorité des personnes contaminées sont condamnées à mort. Par ailleurs, un pays sur trois y est en guerre ouverte ou larvée, et les autres sont presque tous en proie au chaos et aux conflits inter ethniques pour le pouvoir et les matières premières. La fin de la Guerre froide a abandonné l'Afrique à elle-même⁷ », écrit le démographe Jean-Claude Chesnay.

Cette forme d'émigration de fuite, pour des raisons d'insécurité, de misère matérielle, les deux le plus souvent, est la plus spectaculaire et le plus médiatisée. Sur l'ensemble des migrations planétaires, elle demeure probablement minoritaire, autour de 20 à 30 %.

3. L'émigration des élites

À l'inverse, la troisième forme d'émigration est celle des élites : médecins, ingénieurs, informaticiens. Il existerait désormais un marché planétaire transparent et fluide des personnes qualifiées et talentueuses du monde entier. L'historien des migrations Patrick Weil estime que la libre circulation des élites constitue un pilier essentiel de la mondialisation. « Les citoyens africains, asiatiques, sud-américains, lorsqu'ils sont diplômés d'une université européenne, sont sur le marché mondial des diplômés. S'ils ne souhaitent pas retourner dans leur pays d'origine, personne ne pourra les y contraindre. Et si l'Europe leur refuse le droit au séjour, ils recevront une offre d'emploi des États-Unis, du Japon, du Canada ou de l'Australie⁸. »

De même, selon la Banque mondiale : « Le marché des travailleurs fortement qualifiés deviendra mondialement intégré... Les experts franchiront librement les frontières, facilitant la circulation des technologies, y compris la croissance des industries à forte intensité de compétence⁹. » L'accueil des étudiants les plus performants, des médecins, des ingénieurs, des informaticiens, en particulier en provenance d'Asie, de Chine et d'Inde, s'impose désormais comme l'un des volets essentiels des politiques migratoires de l'Europe et des États-Unis, on y reviendra.

Cette forme d'émigration, en augmentation depuis le début des années 1990, demeure toutefois minoritaire : sans doute guère plus de 10 à 20 % du total des flux.

■ Les trois modèles de politique d'immigration

En face, les politiques de l'immigration, d'accueil des populations migrantes relèvent de trois philosophies distinctes.

1. L'immigration de peuplement

Trois grands pays occidentaux se sont essentiellement constitués par l'immigration : les États-Unis, le Canada et l'Australie. Ces nations ont placé l'immigration au cœur de leur identité. Ainsi, les États-Unis ont accueilli 50 millions de migrants venus pour l'essentiel d'Europe du XVI^e au XIX^e siècle. À partir du XX^e siècle, les politiques de quotas ont marqué la volonté des Américains de maîtriser le peuplement d'un pays par l'immigration. En inventant les quotas, c'est-à-dire des plafonds chiffrés par nationalité, dans l'objectif de préserver la domination d'une population WASP (blanche, anglo-saxonne et protestante), les États-Unis ont jeté les bases des politiques de régulation de l'immigration.

Une première loi a été adoptée en 1921, établissant les premiers plafonds d'immigration : dorénavant, chaque nation disposait d'un contingent annuel de migrants correspondant à 3 % de sa colonie aux États-Unis en 1910. Le quota a été réduit à 2 % en mai 1924 et l'année de référence reportée à 1890. Ce dispositif répondait à un dessein conservateur : stabiliser la composition ethnique et religieuse de la population. Les quotas ont été profondément réformés par la loi du 5 octobre 1965, ce qui a ouvert la voie à une diversification et une ouverture accrue de la politique migratoire des États-Unis.

Les États-Unis, comme le Canada et l'Australie, considèrent toujours l'immigration comme un pilier de l'avenir et du dynamisme de leur société. Les Parlements de ces pays votent chaque année des objectifs quantitatifs de migrants à accueillir, version moderne des quotas, on y reviendra. L'immigration à des fins de peuplement constitue une politique publique qui fait l'objet de mesures volontaristes et relève à part entière de la vie démocratique.